



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E37798

VALABLE JUSQU'AU 28/06/2026

ÉDITÉ LE

05/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1997

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2015  
500 000

Raison sociale : ELECTRICITE CLIMATISATION 52

ROUTE NATIONALE 19  
52000 CHAMARANDES-CHOIGNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CHAUMONT 413774183

Téléphone : 03 25 32 54 66

Fax :

Portable : 06 08 00 28 77

Siret : 413 774 183 00037

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4402912

Site Internet :

E-mail : ec52@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000/001 641418

Responsabilité légale :

NOEL STEPHANE GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000/001 641418

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	26/04/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	26/04/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	04/07/2023
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	10/12/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	04/07/2023
o Panneaux solaires photovoltaïques	10/12/2024

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.